

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE ROYAN**

RECUEIL  
25. AOUT 1983  
APPLICATION DU 2-3-1

L'An mil neuf cent quatre vingt trois  
le DIX SEPT AOUT à 17 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. DE LIPKOWSKI, Député-Maire

Etaient présents : MM. DE LIPKOWSKI, FABER, TAP, BOUTET, MOST,  
LE GUEUT, BUSSEREAU, POUMAILLOUX, DAUZIDOU, BENOIT, BARBAT,  
Mme BUCHET, M. CANDAU, Mme DE GAYE, Mme EPAGNEAU, Mme FONTAN,  
M. GAVEN, Mme LAFAYE, MM. LACOTTE, MONNARD, Mme RAILLAT,  
MM. REVOLAT, ROUDOT.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. LAPERCHE par M. FABER - M. THOMAS par M. BENOIT -  
M. COUNIL par M. LE GUEUT - Me GEOFFROY par M. GAVEN - M. BERTHOME  
par M. REVOLAT.

Absents : MM. Melle DEVIGNE - MM. PAPEAU, MARCONI - Mme GAUDIN -  
Mme JEAN.

M. BUSSEREAU

a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 3 juin 1983, le Conseil  
Municipal a décidé de signer un contrat de pilotage d'informati-  
sation avec M. TRICARD en vue de la rédaction d'un dossier d'appel  
d'offres pour l'étude et l'analyse des réponses qui seront reçues  
des différents fournisseurs ayant répondu à cet appel.

Le coût d'intervention était de 53 370 F TTC.

Des prestations complémentaires ont été demandées à  
M. TRICARD, pour l'application :

- de la gestion des stocks
- de l'Etat Civil
- du permis de construire
- des vaccinations
- de la Bibliothèque municipale

Un avenant est proposé à cet effet et le coût total  
d'intervention TTC serait porté à 53 370 F + 32 615 F = 85 985,00F.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la  
signature de l'avenant précité.

INFORMATIQUE - Avenant au  
contrat signé avec M. TRICARD  
Objet

pour la constitution du  
dossier complet d'appel d'offre

83.130

DATE DE CONVOCATION

9 AOUT 1983

DATE D'AFFICHAGE

9 AOUT 1983

Nombre de conseillers  
en exercice ..... 33  
Nombre de présents ..... 23  
Nombre de votants ..... 28

OUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

UNANIMITE.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- . Vu sa délibération du 3 juin 1983,
- . Vu la proposition d'avenant présenté par M. TRICARD, conseiller en informatique, 40, Avenue Jourdan à SAINTES,
- . Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- . d'autoriser M. Le Député-Maire ou M. Le Premier-Adjoint agissant par délégation à signer un avenant au contrat du 3 Juin 1983, signé avec M. TRICARD en vue de l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour l'informatisation des services municipaux.
- . L'avenant est annexé à la présente délibération.
- . d'imputer la dépense supplémentaire soit :  
pour les applications :

- gestion des stocks	11 267 F TTC
- état-civil	2 965 F TTC
- permis de construire	7 116 F TTC
- Vaccinations	4 744 F TTC
- Bibliothèque	6 523 F TTC

TOTAL 32 615 F TTC

au chapitre 934.22 article 6629 du budget 1983.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Pour Le Député-Maire,  
Le Premier-Adjoint,



J.P. FABER

CONSEIL INFORMATIQUE  
MEMBRE DU SNICAF

40, AVENUE JOURDAN

SAINTE-SULPICE, LE

17100 SAINTES

TÉL. (46) 74.21.81

ÉTAB. FORMATION : 54 17 0063 17

RECU N° 1705-PR-11-1983  
RCS 1115-011-11

25. AOÛT 1983

APPLICATION 161 1500 213  
du 2-3-1983

AVENANT AU CONTRAT  
DE PILOTAGE D'INFORMATISATION  
DU 3 JUIN 1983

ENTRE LES SOUSSIGNES :

LE CLIENT : MAIRIE DE ROYAN  
80, AVENUE DE PONTAILLAC  
17200 ROYAN

et

JEAN-BERNARD TRICARD  
40, AVENUE JOURDAN  
17100 SAINTES

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :1- PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

JEAN-BERNARD TRICARD doit porter dans son étude de cahier des charges les applications supplémentaires suivantes :

- Gestion des stocks
- Etat Civil
- Gestion des permis de construire
- Vaccinations
- Bibliothèque municipale

2- DUREE D'INTERVENTIONS

- Constitution du dossier d'appel d'offres  
Cette étude nécessite un délai d'un mois supplémentaire
- Analyse des réponses  
Deux semaines de plus seront nécessaires

3- COUTS D'INTERVENTIONS

<u>Applications</u>	<u>HT</u>	<u>TVA</u>	<u>TTC</u>
Gestion des stocks	9.500,00 F	1.167,00 F	11.267,00 F
Etat Civil	2.500,00 F	465,00 F	2.965,00 F
Permis de construire	6.000,00 F	1.116,00 F	7.116,00 F
Vaccinations	4.000,00 F	744,00 F	4.744,00 F
Bibliothèques	5.500,00 F	1.023,00 F	6.523,00 F
Totaux	27.500,00 F	4.515,00 F	32.615,00 F

FAIT A : ROYAN

LE : 17 Août 1983

LE CLIENT : MAIRIE DE ROYAN

JEAN-BERNARD TRICARD



Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint

*J.P. Faber*  
J.P. FABER

*J.B. Tricard*

83 131 B

3

DÉPARTEMENT  
de la  
**CHARENTE-MARITIME**  
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER  
**VILLE DE ROYAN**

500 410 500 - 1000000  
26 SEP 1983  
APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

ACQUISITION DE LA COLONIE DE VACANCES  
DE LA VILLE DE CRETEIL

-----  
ETAT PARCELLAIRE  
-----

ROYAN, le 19 AOUT 1983

Mairie de ROYAN  
Le Député-Maire,  
Le Point Délégué,  
17205  
*Raubert*

COMMUNE DE CRETEIL

PROPRIÉTÉ

PROPRIÉTÉS BÂTIES

ENTRÉE	DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				REG. DEC.				EVALUATION					
	N°	CLASSE	ADRESSE DE L'IMMEUBLE	NATURE ET NOM DE LA VOIE DU JOUR	SECTION	NUMÉRO	PROFOND.	SURFACE	CLASSE	PROFOND.	SURFACE	CLASSE	PROFOND.	SURFACE
75														

PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

ENTRÉE	DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				EVALUATION				LIVRE FONCIER					
	N°	CLASSE	ADRESSE DE L'IMMEUBLE	NATURE ET NOM DE LA VOIE DU JOUR	SECTION	NUMÉRO	PROFOND.	SURFACE	CLASSE	PROFOND.	SURFACE	CLASSE	PROFOND.	SURFACE
75														

CONTENANCE TOTALE 1 04 22

REVENU FISCAL 1 04 22

REVENU NET MOYEN 153

REPRODUCTION INTERDITE

DÉPARTEMENT  
de la  
CHARENTE-MARITIME  
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER  
VILLE DE ROYAN

RECU A LA MAIRIE - PREFECTURE  
ROCHEFORT SUR MER LE  
26. SEP. 1983  
APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

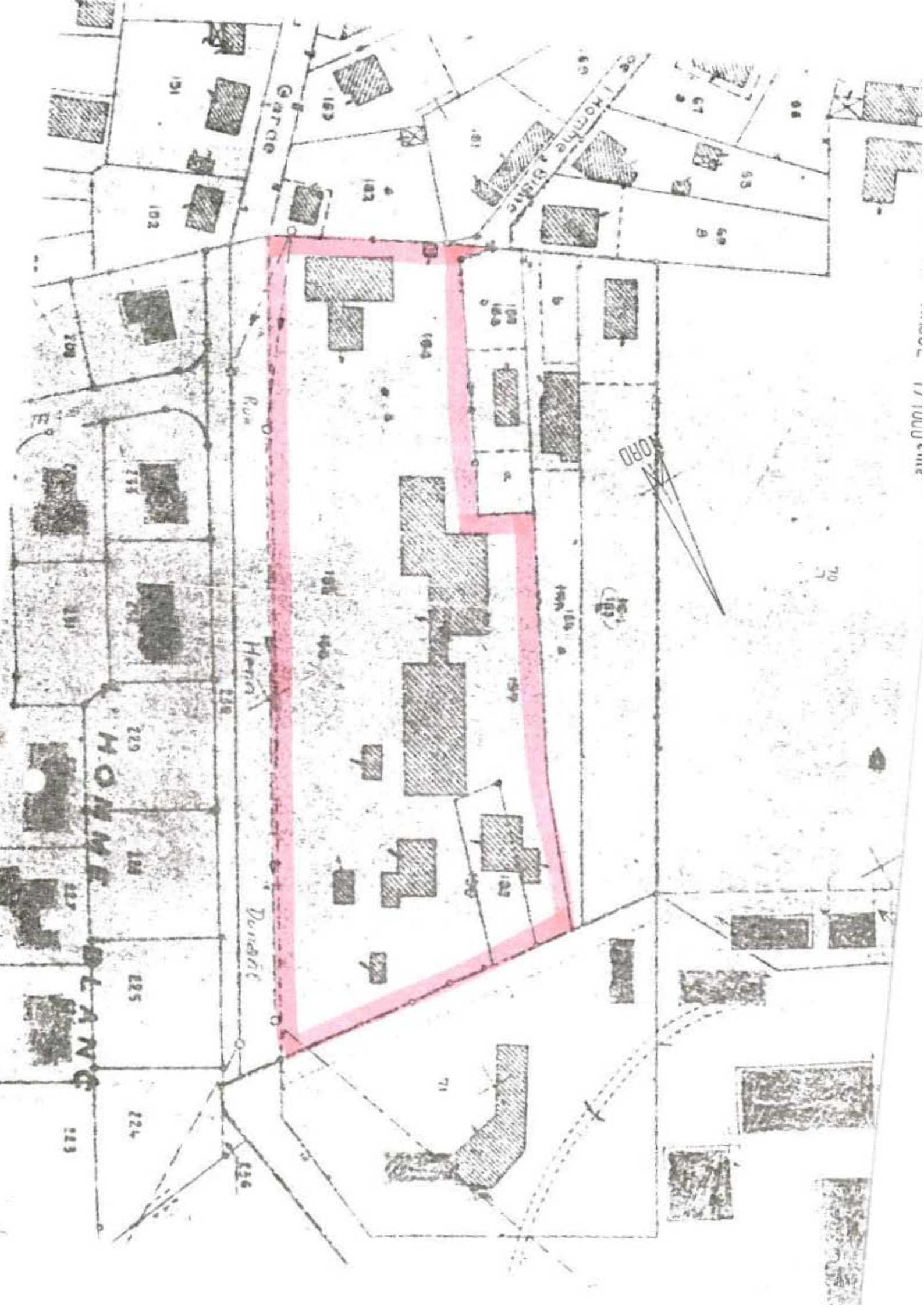
ACQUISITION DE LA COLONIE DE VACANCES  
DE LA VILLE DE CRETEIL

-----  
PLAN DE MASSE  
(Echelle : 1/1000e)  
-----

ROYAN, le 19 AOUT 1983

En le Député-Maire,  
joint Délégué,  
  



Garage

Home

Rue

Henn

Denant

NORD

HOME PLANNING

1/1000 scale



DÉPARTEMENT  
de la  
CHARENTE-MARITIME  
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER  
VILLE DE ROYAN

MAIRIE DE ROYAN  
26 SEP 1983  
APPLICATION LOI N° 82-213  
du 2-3-1982

ACQUISITION DE LA COLONIE DE VACANCES  
DE LA VILLE DE CRETEIL

PLAN DE SITUATION  
(Echelle : 1/5000e)

ROYAN, le 19 AOUT 1983

Pr le Maire,  
Adjoint Délégué,



*[Handwritten signature]*



COMMUNE

DE SAINT-GEORGES

PLAN DE SITUATION 1/5000<sup>ème</sup>